

Liste des délibérations:

- N°DEL2024-06-27/1 : Désignation d'un secrétaire de séance et appel nominal
Adoptée
- N°DEL2024-06-27/2 : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 mai 2024
Adoptée
- N°DEL2024-06-27/3 : Rapport d'activité des services municipaux pour l'année 2023
Adoptée
- N°DEL2024-06-27/4 : Adoption du règlement intérieur de la maison du numérique
Adoptée
- N°DEL2024-06-27/5 : Attribution des subventions aux associations sur le budget de la ville (exercice 2024)
Adoptée
- N°DEL2024-06-27/6 : Compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2023
Adoptée
- N°DEL2024-06-27/7 : Compte administratif de l'exercice 2023 : budget principal
Adoptée
- N°DEL2024-06-27/8 : Affectation définitive du résultat de l'exercice 2023 : budget principal
Adoptée
- N°DEL2024-06-27/9 : Aliénation de matériels et véhicules
Adoptée
- N°DEL2024-06-27/10 : Modification du tableau des effectifs des emplois permanents
Adoptée
- N°DEL2024-06-27/11 : Bilan formation des élus
Adoptée
- N°DEL2024-06-27/12 : Présentation du rapport d'activité 2023 de la société indigo dans le cadre de la délégation de service public du stationnement sur la voirie et en ouvrage
Adoptée
- N°DEL2024-06-27/13 : Convention d'intervention foncière entre la ville et l'établissement public foncier d'Ile-de-France. Bilan des actions entreprises.
Adoptée
- N°DEL2024-06-27/14 : Adoption et mise en œuvre du plan de l'arbre en ville 2024-2030
Adoptée
- N°DEL2024-06-27/15 : Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2023
Adoptée
- N°DEL2024-06-27/16 : Aménagement d'une aire de glisse urbaine au stade Fernand Sastre
Adoptée
- N°DEL2024-06-27/17 : Présentation du rapport d'activité 2023 de l'u.c.p.a, relatif à l'exploitation du centre hippique municipal de marolles
Adoptée
- N°DEL2024-06-27/18 : Approbation d'une convention de partenariat entre la métropole du grand paris et la ville de Saint-Maur-des-Fossés dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt " vivez les jeux de paris 2024 dans votre commune de la métropole du grand paris"
Adoptée

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

N°DEL2024-06-27/19 : Attribution de subventions aux associations sportives.

Adoptée

N°DEL2024-06-27/20 : Attribution d'une subvention à la section badminton de l'association sportive la "vie au grand air" afin de l'accompagner dans son développement et son maintien au top 12.

Adoptée

N°DEL2024-06-27/21 : Attribution d'une subvention sportive à l'association la "Stella Saint-Maur handball" afin d'aider l'équipe première féminine à se maintenir au plus haut niveau et de permettre le développement de son centre de formation féminin.

Adoptée

N°DEL2024-06-27/22 : Modification de la sectorisation du premier degré de l'avenue de la terrasse

Adoptée

N°DEL2024-06-27/22.1 : Avis sur les ouvertures et fermetures de classes du 1er degré pour la rentrée scolaire 2024-2025

Adoptée

N°DEL2024-06-27/23 : Convention de partenariat portant sur la brochure de la saison culturelle 2024-2025 entre la ville de Saint-Maur-des-Fossés et l'Épic "théâtre et cinémas de Saint-Maur"

Adoptée

N°DEL2024-06-27/24 : Révision des frais de scolarité au conservatoire à rayonnement régional

Adoptée

N°DEL2024-06-27/25 : Présentation du rapport d'activités 2023 relatif à l'exploitation des marchés d'approvisionnement

Adoptée

N°DEL2024-06-27/26 : Nouvelle grille tarifaire applicable aux marchés d'approvisionnement de plein air de la ville de Saint-Maur-des-Fossés à compter du 31 juillet 2024

Adoptée

N°DEL2024-06-27/27 : Approbation du contrat de concession de service public pour la gestion des marchés d'approvisionnement de plein air de la ville de Saint-Maur-des-Fossés

Adoptée

N°DEL2024-06-27/28 : Approbation d'un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables

Adoptée

N°DEL2024-06-27/29 : Approbation du principe d'une indemnité d'imprévision au bénéfice de la société Briand sas

Adoptée

N°DEL2024-06-27/30 : Communication par le maire des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le conseil municipal en date du 5 juillet 2020 et du 16 février 2023 (art. I2122-22 et I2122-23 du code général des collectivités territoriales)

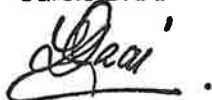
Adoptée

N°DEL2024-06-27/31 : Communication par le maire des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le conseil municipal en date du 5 juillet 2020 et du 16 février 2023 (art. I2122-22 4° et I2122-23 du code général des collectivités territoriales)

Adoptée

Saint-Maur, le - 4 JUIL. 2024

Carole DRAI



Secrétaire de séance



Sylvain BERRIOS



Maire de Saint-Maur-des-Fossés

